

## [Text]

ment safety recommendations of bodies such as the Canadian Transportation Safety Board of Canada, charged with the investigation of aviation accidents.

The Minister of Transport will be given the power to withhold, suspend, or cancel a Canadian aviation document when of the opinion that the past record of the document holder or any principal of a company which holds the document, justifies that action.

A further amendment was agreed to by the members of the Standing Committee on Transport of the other place. A new regulatory authority has been added to the *Aeronautics Act* to limit the hours of work of crew members, including flight attendants.

Other amendments will correct and update existing provisions in the act, such as clarifications of some definitions, changes to the references to certain security measures, and changes to section 4, which sets out the extraterritorial application of the act that will make it apply to passengers and crew members on board Canadian aircraft while they are outside Canada.

Honourable senators, I can tell you that the passage of this legislation has been eagerly awaited by residents living near Canada's major airports, particularly the neighbours of Lester B. Pearson International Airport. In fact, the section of the legislation pertaining to increased fines for noise abatement or flight track infractions stems from extensive consultations with Pearson's neighbours.

Municipal leaders and community groups told my officials that a maximum fine of \$1000 was not enough of a deterrent, and we listened. The bill, as amended, now calls for a maximum fine of \$25,000 for corporations and \$5000 for individuals. My officials at Pearson advise me that the subject of increased fines is often raised at public meetings.

Increased fines are only part of the solution. I would like to take a few moments to set out some of the action that has been put in place. At Pearson the most advanced noise monitoring and flight tracking system in the world has been partially operational since March, 1991. The system will be fully operational once the airports' new radar display system is completed. We hope that it will be completed in July of this year.

Pearson's noise management office will have an automatic link between 12 new noise monitors installed in neighbourhoods around the airport and the radar system that tracks aircraft flight paths. In the past, we relied to a large degree on the complaints of nearby residents. With the new system any deviation from a crew flight path or failure to follow noise abatement procedures will be readily apparent.

## [Traduction]

donner immédiatement suite à toute recommandation en matière de sécurité aérienne provenant d'un organisme tel que le Bureau canadien d'enquête sur la sécurité dans les transports, qui est chargé d'enquêter sur les accidents aéronautiques.

Le ministre des Transports aura le pouvoir de suspendre, d'annuler ou de ne pas renouveler un document d'aviation canadien s'il juge que le dossier du titulaire ou d'un dirigeant de la société titulaire justifie son geste.

Les membres du Comité permanent des Transports de l'autre endroit ont approuvé une modification qui incorpore à la *Loi sur l'aéronautique* le pouvoir de réglementer les heures de travail des membres d'équipage, y compris les agents de bord.

Les modifications suivantes corrigent ou mettent à jour certaines dispositions actuelles de la loi. Il s'agit de clarifications de certaines définitions, de changement à des références sur certaines mesures de sécurité, et de modifications à l'article 4 pour que la loi vise également les passagers et les membres d'équipage à bord d'aéronefs canadiens se trouvant à l'extérieur du Canada.

Honorables sénateurs, je puis vous assurer que les personnes habitant près des principaux aéroports du Canada, et plus particulièrement celles qui vivent dans le voisinage de l'aéroport international Lester B. Pearson, attendent avec impatience l'adoption de ces dispositions législatives. En fait, l'article de la loi portant sur l'augmentation des amendes pour contravention au règlement sur le bruit ou aux trajectoires de vol est le fruit de nombreuses consultations avec les voisins de l'aéroport Pearson.

Les dirigeants municipaux et les groupes communautaires ont fait savoir aux responsables du Ministère que l'amende maximale de 1 000 \$ n'était pas persuasifs, et nous les avons écoutés. Le projet de loi modifié impose maintenant une amende maximum de 25 000 \$ dans le cas de personnes morales et de 5 000 \$ pour les personnes physiques. Les représentants de mon Ministère à l'aéroport Pearson m'ont informé que l'augmentation des amendes est un sujet qui revient souvent aux assemblées publiques.

Cependant, il ne suffit pas d'augmenter les amendes pour résoudre le problème. Avec votre permission, je vais prendre quelques minutes pour vous exposer les mesures prises. Le système le plus perfectionné au monde de surveillance du bruit et de surveillance des vols est partiellement opérationnel à Pearson depuis mars 1991. Il sera entièrement opérationnel dès que sera installé le nouveau système d'affichage radar de l'aéroport. Nous espérons que cela sera fait d'ici juillet.

Le bureau de gestion du bruit de Pearson sera automatiquement relié à 12 nouveaux appareils de mesure du bruit installés dans le voisinage de l'aéroport, ainsi qu'au système radar assurant la surveillance des trajectoires de vol des aéronefs. Par le passé, nous comptions essentiellement sur les plaintes des voisins. Grâce au nouveau système, tout écart par rapport aux trajectoires de vol approuvées, ou toute infraction commise aux procédures d'atténuation du bruit seront vite repérées.